



## Procédé déloyal pour obtenir le mandat d'exclu sur vente

Par **JAYoo**, le **26/06/2015** à **15:10**

Bonjour,

Je vends mon bien immo sur Paris.

Une agence m'a fait une évaluation suréstimée du bien pour obtenir ma confiance et me faire signer un mandat exclusif qui ne comporte pas de date.

Après deux visites que j'ai trouvé suspectes, l'agent revient en me disant qu'il veut baisser le prix de 20% .

Cette manigance, fort malhonnête est-elle légale ?

Comment mettre fin à ce mandat ?

Vous remerciant,

JO

Par **moisse**, le **26/06/2015** à **18:34**

Bonsoir,

[citation]Cette manigance, fort malhonnête est-elle légale ? [/citation]

Quelle manigance ? les 2 visites "suspectes"?

C'est dans la rédaction du mandat que se trouve la solution.  
Ce mandat n'a pas une durée de vie illimitée, et doit être numéroté et daté.  
Pour le reste, surestimation...c'est une technique bien connue.  
Il y a aussi la technique inverse pour encaisser rapidement une commission, mais en spoliant le vendeur qui ne reçoit pas le prix correspondant à la véritable valeur.